



COMMUNIQUE DE PRESSE
Mardi 23/10/2018

Contre l'élargissement de l'A41 et pour une autre vision de la mobilité en Haute-Savoie

La FRAPNA Haute-Savoie, les Amis de la Terre et l'association ACPAT ont décidé de s'opposer au projet d'élargissement de l'autoroute A41 en déposant un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble, le 10 octobre dernier.

Annecy : Los Angeles des Alpes ?

La société d'autoroute APRR/AREA a pour projet d'élargir l'autoroute A41 entre Pringy et Allonzier-la-Caille pour la faire passer à **2 x 3 voies sur environ 6 km**. L'autoroute longera la déviation de Pringy actuellement en cours de construction, **aboutissant à 8 voies de circulation** automobile accolées dans ce secteur.

Ce projet a été approuvé par le précédent gouvernement avec un accord entre l'Etat et AREA acté le 18 janvier 2016. Deux procédures complémentaires ont été lancées : une Déclaration d'Utilité Publique (DUP), signée par le préfet de Haute-Savoie le 13 avril 2018 et une autorisation environnementale.

Nous avons contesté cette DUP le 11 juin 2018, sous la forme d'un recours gracieux qui a été rejeté par le préfet. Le dossier est ensuite passé dans diverses instances préfectorales au sein desquelles siège la FRAPNA (CDNPS et CODERST) qui a à nouveau marqué son désaccord en votant contre le projet.

La FRAPNA et ses partenaires s'engagent contre les projets routiers climaticides et polluants

Avec ce nouveau projet autoroutier, **le bassin annécien dans son ensemble continue à miser tout ou presque sur le routier, au lieu de développer des solutions de mobilité alternatives, respectueuses de l'environnement, du climat et de notre santé.**

“L'inutilité publique” du projet est facile à démontrer : il n'y a pas véritablement saturation de l'équipement actuel et les dépassements du seuil d'utilisation sont très modestes et ne concernent que quelques heures dans la journée. Réduire la circulation routière de seulement 7% permet de diminuer la congestion de 50%. Cet équipement routier supplémentaire ne fera au contraire que favoriser l'arrivée plus massive de véhicules vers les bouchons qui se forment aux extrémités de l'autoroute (douane de Bardonnex, entrée d'Annecy).

L'amélioration et l'augmentation de l'offre de trains et bus ainsi que le développement du covoiturage parviendraient à réduire la circulation routière. Pringy pourrait **accueillir un pôle d'échange multimodal autour de sa gare ferroviaire, afin de désengorger le secteur de la gare d'Annecy** et de tirer partie du Léman Express, solution d'avenir pour la liaison entre le bassin annécien, la vallée de l'Arve et la métropole genevoise.

Ce projet routier doit être évité, comme plusieurs autres d'ailleurs sur le bassin annécien. Ces orientations politiques d'un autre âge seront néfastes pour la qualité de l'air comme pour le climat. Le récent rapport du GIEC nous enjoint d'engager des transformations “rapides” à une échelle “sans précédent” pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. Il faudra réduire de 45% par rapport à 2010 nos émissions de gaz à effet de serre en 2030. Il est donc urgent de cesser de favoriser l'augmentation de ces émissions avec de nouveaux projets routiers.

Pour aller plus loin : [Contribution de la FRAPNA à l'enquête publique.](#)

Contact PRESSE :

- Anne LASSMAN-TRAPPIER, Présidente de la FRAPNA Haute-Savoie 06 04 07 81 63
- Bruno d'HALLUIN, Référent transport et qualité de l'air des Amis de la Terre Haute-Savoie 07 83 24 63 48